

La potabilité de l'eau de l'Union Européenne

Les normes de qualité de l'eau sont très rigoureuses. Sur la base de travaux médicaux, on fixe des limites maximales (ou minimales), en prenant en compte une marge de sécurité. Une eau « propre à la consommation humaine » doit satisfaire à 56 critères de potabilité (établis par un décret en 2007). Il s'agit de fournir au consommateur une eau sûre, définie par des paramètres physico-chimiques (température, composition chimique) et microbiologiques (absence d'organismes pathogènes), mais aussi lui offrir une eau agréable à boire, claire et inodore.

Document 1. Quelques paramètres du code de la santé publique

Classe de paramètre	Nom du paramètre	Limites de qualité
Paramètres microbiologiques	Escherichia Colli	0 pour 100mL
	Bactéries coliformes	0 pour 100mL
Paramètres physico-chimiques	Sodium	200 mg/L
	Plomb (Pb ²⁺)	10 µg/L (microgramme par litre)
	Nitrate (NO ⁻³)	50 mg/L
	Nitrite (NO ⁻²)	0.5 mg/L
	Total pesticides	0.5 µg/L
	Odeur et saveur	acceptables
	pH	entre 6.5 et 9

Document 2. D'où provient l'eau de nos robinets? Où va l'eau de nos toilettes?

Il existe deux circuits d'eau: le circuit d'eau potable qui distribue de l'eau propre pour la consommation et le circuit d'assainissement qui traite les eaux usées.

- Le circuit de l'eau potable: l'eau est captée en amont de la ville dans des zones de captage protégées puis contrôlée, vérifiée et traitée pour répondre aux normes de potabilité. Elle est ensuite distribuée dans les habitations.

[Vidéo: traitement et distribution de l'eau potable](#)

- Le circuit d'assainissement : l'eau utilisée et usée repart dans un réseau souterrain (égouts), elle sera nettoyée en station d'épuration puis renvoyée à la rivière.

[Vidéo: collecte et traitement des eaux usées](#)